



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

VPAuto SAS est l'opérateur des ventes volontaires déclaré auprès du Conseil des Ventes Volontaires ; il organise la vente des lots à titre volontaire, de même que la logistique.

Maitres Couton & Veyrac, Maître Galludec, et la Selarl Guignard, titulaires d'offices de Commissaires-Priseurs judiciaires, organisent la vente des lots judiciaires.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, soit par internet et réclament en même temps cet objet, après le prononcé du mot « adjudgé », ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.

Pour les ventes judiciaires, dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Il appartient aux adjudicataires de faire assurer leurs lots dès l'adjudication. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage n'engage pas la responsabilité du commissaire-priseur à quelque titre que ce soit.

PARTICIPATION AUX ENCHERES

Après une adjudication, l'adjudicataire d'un lot doit présenter au personnel de VPAuto :

Pour les particuliers : une **pièce d'identité valide** (CNI/passeport) et un **moyen de paiement** (*chèque, carte bleue*).

Pour les sociétés : un **Kbis original, une pièce d'identité valide du gérant** (CNI/Passeport), et un **moyen de paiement** (*chèque, carte bleue*). En cas d'absence du gérant, une procuration signée par celui-ci.

Merci de vous munir également d'un **justificatif de domicile** récent.

PRIX DE VENTE

Les enchères sont portées frais de vente inclus.

Des frais de dossier de 100€ TTC sont facturés en sus.

Ventes judiciaires : les frais de vente judiciaire de 14.40% (taux légal) sont inclus dans le prix de vente.

Les frais de contrôle technique ou de Bilan Expert sont facturés en sus (*).

TVA

Pour certains véhicules figure la mention "TVA" : OUI. La TVA au taux de 20% est incluse dans le prix de vente et une facture mentionnant la TVA sera établie.

Pour les autres véhicules, il ne sera délivré aucun document faisant ressortir la TVA.

ORDRE D'ACHAT EN LIGNE VIA VPAUTO.FR

L'ordre d'achat émis via le site internet www.vpauto.fr permet de mandater VPauto pour se faire représenter le jour de la vente. VPauto portera des enchères pour le compte de l'acheteur sur le(s) lot(s) qu'il aura retenu(s).

Il peut être émis via le site jusqu'au jour de la vente et à l'heure de passage du véhicule.

Il ne peut être annulé sur le site après minuit veille de la vente.

Cet ordre d'achat comporte les montants des offres, le nombre de véhicules souhaités ainsi que les renseignements nécessaires à la remise du lot à l'acheteur : son nom et adresse. Ces coordonnées sont nécessaires pour l'établissement du certificat de vente.

La somme forfaitaire de 500 euros demandé à la création de l'ordre d'achat fait office d'acompte pour le(s) véhicule(s) souhaité(s) et mentionné(s) dans l'ordre d'achat.

Dans le cas d'un défaut de paiement de l'adjudicataire, VPauto se réserve la possibilité de garder les 500€ d'acompte prélevés au moment de l'adjudication.

- *1er cas, offre remportée :*
En cas d'adjudication du véhicule, un acompte de 500 € est débité à l'issue de la vente, et vient en déduction du montant total (frais inclus) à régler avant la livraison.
- *2ème cas, offre dépassée :*
Aucun débit ne sera réalisé et la transaction est annulée.

Aucune facturation supplémentaire n'est appliquée au titre des ordres d'achat déposés via le site internet www.vpauto.fr.

ENCHÈRE LIVE VIA VPAUTO.FR

L'enchère émise via le site internet www.vpauto.fr engage l'enchérisseur. Si son offre emporte les enchères il devient le nouveau propriétaire. Le transfert de propriété est alors irrévocable.

- *1er cas, offre remportée :*
En cas d'adjudication du véhicule, un acompte de 500 € sera débité à l'issue de la vente, et viendra en déduction du montant total (frais inclus) à régler avant la livraison.
- *2ème cas, offre dépassée :*
Aucun débit ne sera réalisé et la transaction est annulée.

Aucune facturation supplémentaire n'est appliquée au titre des achats live réalisé via le site internet www.vpauto.fr.

ENCHÈRES EN DIRECT VIA INTERENCHERES-LIVE.COM

Majoration de +20 EUR hors taxes par véhicule soit +24 EUR TTC

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique à VPAuto SAS tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. VPAuto SAS se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez VPAuto SAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de +20 EUR hors taxes par véhicules (soit +24 EUR TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge VPAuto SAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

ORDRES D'ACHAT SECRETS VIA INTERENCHERES-LIVE.COM

Majoration de +20 EUR hors taxes par véhicule soit +24 EUR TTC

VPAuto SAS n'a pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via www.interencheres-live.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par un intervalle de 100 euros. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez VPAuto SAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de +20 EUR hors taxes par véhicules (soit +24 EUR TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge VPAuto SAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

PAIEMENT

▪ CHEQUE OU VIREMENT

- ① **Jusqu'à 15.000 € :** > **Soit un chèque « normal »** accompagné d'un justificatif de solvabilité délivré par votre banque, datant de moins de 2 jours, couvrant le montant de la transaction : cachet, date et signature de la banque faisant foi.
> **Soit un chèque de banque ou un virement**
- ② **15.000 € à 20.000 € :** > paiement obligatoire par **chèque certifié** de votre banque ou par virement (sous 2 jours).
- ③ **Achat > à 20.000 € :** > paiement obligatoire par **virement** (sous 2 jours)

▪ CARTE BANCAIRE

Sous réserve de la limite de paiement autorisée par votre banque, vous pourrez régler un acompte plafonné en fonction du montant total de votre achat, le solde devant être réglé aux conditions énoncées ci-dessus (par chèque ou virement).

▪ ESPECES

Les règlements en espèces **ne sont pas acceptés**.

Nous nous réservons la possibilité de ne délivrer le véhicule qu'après parfait paiement.

(*) Pour les ventes judiciaires, seuls les règlements par chèque de banque ou virement seront acceptés

DÉLAIS D'ENLÈVEMENT DES VÉHICULES

La prise de possession des véhicules acquis doit être réalisée dans un délai maximum de 15 jours suivant la vente. Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés au prix de 10 € HT par jour supplémentaire.

EXPORTATION

Les personnes susceptibles d'acheter un véhicule pour l'exportation doivent prendre contact avec notre service commercial avant de porter des enchères :

1. pour être informé de leur possibilité ou non d'achat en exonération de TVA.
2. pour se faire communiquer les pièces à fournir.

Pour tout véhicule acquis et destiné à être exporté, la somme de 42 € TTC sera facturée en sus du prix indiqué sur le barème de frais.

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

VPAuto SAS agit comme mandataire du vendeur du bien.

Le transfert de propriété prend effet, conformément à la loi, après parfait paiement et délivrance du bien. Celui-ci ne pourra être repris par la société VP AUTO pour quelque raison que ce soit.

Vous devrez procéder obligatoirement aux démarches administratives en cas d'immatriculation du bien acheté.

Parallèlement, les coordonnées de l'adjudicataire seront transmises au SIV.

CONTRÔLE TECHNIQUE ET BILAN EXPERT / PHOTOS DETAILS

Les contrôles techniques ou les « Bilans Expert » effectués par des centres homologués sont affichés sur les véhicules lors de l'exposition et consultables et téléchargeables sur le site internet www.vpauto.fr. Les éventuelles remises en état sont à la charge de l'acheteur, celui-ci devra les effectuer et passer si nécessaire une contre visite avant d'immatriculer son véhicule.

Il est obligatoire de prendre connaissance de ces documents avant de participer aux enchères. Tout acheteur est réputé avoir pris connaissance du contrôle technique ou du Bilan Expert.

Photos : des photos détaillées et un éclaté carrosserie sont disponibles sur le site internet www.vpauto.fr. L'acheteur est présumé avoir pris connaissance de ces documents et informations : il ne pourra en aucun cas faire un recours concernant un élément disponible dont il n'aurait pas pris connaissance.

ASSURANCE ET GARANTIES

Possibilité d'assurance 24 HEURES (RC circulation tiers) : [voir le détail des offres d'assurance](#)

L'assurance est obligatoire pour enlever le véhicule et le faire circuler (article K324-1 du Code de la Route et article L211-1 du Code des Assurances).

IMMATRICULATION

Pour être titulaire de la carte grise du véhicule, l'acheteur doit communiquer des coordonnées qui seront reportées sur le certificat de vente. Une pièce d'identité lui sera demandée. Le titulaire de la carte grise doit également être titulaire d'un permis de conduire au même nom, pour la catégorie du véhicule acheté.

Pour les garanties, une permanence de la société Car Protection Services est assurée pendant chaque vente. [Voir le détail de l'offre Premium](#)

Informations au : 09.70.77.28.95.

VPAUTO SAS

Ventes Volontaires de Véhicules aux Enchères Publiques

Siège Social : 277 Rue de Kerpont. ZI de Kerpont. 56855 CAUDAN Cedex

Tél : 02.97.76.62.00 - Fax : 02.97.81.37.60

Capital 2 000 000 Euros - Agrément : 2002.190

N° Intracommunautaire : FR66442496170

SCP COUTON VEYRAC

Commissaires-Priseurs Judiciaires

8-10 rue Miséricorde - 44000 NANTES

Tél : 02.40.89.24.44 – Fax : 02.40.47.09.99

N° Intracommunautaire : FR10402991996

DOROTHEE GALLUDEC

Commissaires-Priseurs Judiciaires

25 rue Paul Guieysse – 56100 LORIENT

Tél : 02.97.80.51 – Fax : 02.97.21.91.61
N° intracommunautaire : FR06480235746

SELARL GUIGNARD

Commissaires-Priseurs Judiciaires
277 Rue de Kerpont. ZI de Kerpont. 56855 CAUDAN Cedex
Tél : 02.97.76.62.00 - Fax : 02.97.81.37.60
N° intracommunautaire : FR91326577848